

ESPÈCES PROTÉGÉES

Aconit napel (*Aconitum napellus*),
Laïche de Maire (*Carex mairii*),
Orchis de Traunsteiner
(*Dactylorhiza traunsteineri*),
Choin ferrugineux
(*Schoenus ferrugineus*),
Renoncule à segments étroits
(*Ranunculus serpens subsp*
polyanthemoides),
Sénéçon à feuilles spatulées
(*Senecio helenitis*),
Spiranthe d'été (*Spiranthes aestivalis*),
Swertie vivace (*Swertia perennis*),
Flûteau à feuilles de renoncule
(*Baldellia ranunculoides*),
Laïche paradoxale (*Carex appropinquata*),
Laïche à fruits barbus (*Carex lasiocarpa*),
Laïche des tourbières (*Carex limosa*),
Cigüe vireuse (*Cicuta virosa*),
Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*),
Œillet superbe (*Dianthus superbus*),
Rossolis à longues feuilles
(*Drosera longifolia*),
Linaigrette grêle (*Eriophorum gracile*),
Gesse des marais (*Lathyrus palustris*),
Liparis de Loesel (*Liparis loeselii*),
Orchis des marais (*Orchis palustris*),
Grassette commune (*Pinguicula vulgaris*),
Peucedan des marais
(*Peucedanum palustre*),
Sagine noueuse (*Sagina nodosa*),
Rubanier nain (*Sparganium natans*),
Petite utriculaire (*Utricularia minor*),
Linaigrette à feuilles larges
(*Eriophorum latifolium*),
Saufe rampant (*Salix repens*),
Marisque (*Cladium mariscus*),
Laiteron des marais (*Sonchus palustris*),
Fougère des marais
(*Thelypteris palustris*).



Marais tufeux
de Germaines
(Haute-Marne).

Photo Jean-Marie ROYER

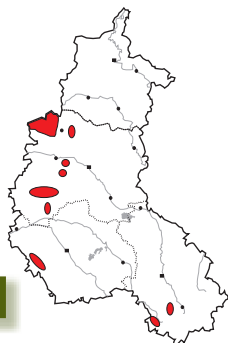
Les tourbières et les marais alcalins sont très localisés, pour les premières en Champagne crayeuse, pour les seconds aux plateaux jurassiques (surtout plateau de Langres), au Tertiaire parisien et aux Crêtes pré-ardennaises.

Leurs sols sont calcaires, gorgés d'eau, parfois tufeux, parfois tourbeux.

Leur végétation est constituée de très nombreuses espèces de laïches, de la molinie, des choins, des linaigrettes et, pour les tourbières, du marisque.

Les plantes très colorées abondent en été et en automne : œillet superbe, orchis négligé, parnassie des marais, swertie pérenne, gentiane pneumonanthe.

Ces milieux, souvent relictuels, sont très menacés (peu en Haute-Marne cependant) par le recalibrage des cours d'eau, le drainage, la plantation de peupliers, la mise en culture, les infrastructures de loisirs, les exploitations de tourbe.



RR

Espèce du Nord-Ouest et du Centre, présente en limite d'aire en Champagne-Ardenne, surtout dans la Marne.



Tourbières alcalines, marnes et alluvions argileuses.



Espèce menacée, comme son milieu, par de multiples atteintes (drainage, pompage...) et par le boisement spontané en l'absence de pâturage.



Plusieurs stations protégées dans la réserve naturelle régionale de Reuves (marais de Saint-Gond).

ORCHIS NÉGLIGÉ

Dactylorhiza praetermissa
Orchidacées



juin



Photo Alain CHIFFAUT

Utiliser une flore pour éviter les confusions avec les autres Dactylorhiza : celle-ci a une grande taille, une tige creuse, des feuilles larges et étalées, des fleurs roses, un labelle plan.

Cette orchidée des marais atlantiques se cantonne surtout dans les tourbières et marais alcalins, en Champagne crayeuse et dans le Tertiaire parisien. Son avenir est lié à celui de ses biotopes, de plus en plus asséchés par les drainages et le pompage de l'eau des nappes souterraines.



15 à 60 cm

ORCHIS DES MARAIS

Orchis palustris

Orchidacées



juin-juillet



Photo Patrice LANFANT

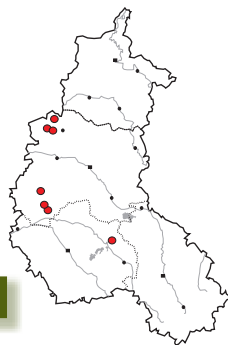
Les populations de cette orchidée ont subi l'une des régressions les plus spectaculaires de notre région : le nombre des localités a chuté de quarante-deux à sept en un peu plus d'un siècle. Les marais et tourbières de Champagne crayeuse qui l'hébergeaient ont sans doute été altérés dans la même proportion.



20 à 45 cm

Voisine de l'orchis à fleurs lâches mais le label est plan et le lobe du milieu est proéminent.

RRR



Espèce rare en France, présente dans notre région en Champagne crayeuse et dans le Tertiaire parisien, en voie de disparition.

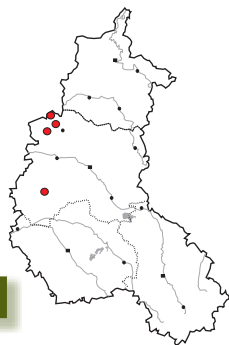


Tourbières alcalines, prairies tourbeuses.



Espèce en forte régression, menacée par les multiples atteintes aux zones humides (drainage, pompage, plantation de peupliers, comblement de marais...) et par le boisement spontané.





RRR

Espèce très rare en France
(50 stations) et en
Champagne-Ardenne
(4 stations dans la Marne).



Tourbières et marais alcalins.



Espèce vulnérable et menacée comme
son milieu par de multiples atteintes
(drainage, pompage de la nappe,
plantation de peupliers...) et par le boisement
spontané en l'absence de pâturage.



Quelques populations du marais de Saint-Gond
bénéficient d'une gestion conservatoire
assurée par le Conservatoire du Patrimoine
Naturel de Champagne-Ardenne.

LIPARIS DE LOESEL

Liparis loeselii

Orchidacées

 juin-juillet



Photo Robert HOREM

Petite orchidée verdâtre
impossible à confondre.

Curieuse cette petite
orchidée nichée dans les
mousses gorgées d'eau,
au pied des touffes
de laïches !

Et rarissime avec sa
cinquantaine de stations
en France dont quatre
dans les tourbières
alcalines de la Marne :
décidément, la protection
de ces dernières doit être
un objectif prioritaire.



6 à 15 cm

ŒILLET SUPERBE

Dianthus superbus

Caryophyllacées



juin-août



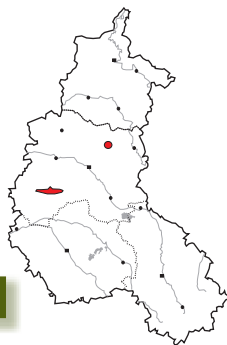
Photo Alain CHIFFAUT

Dans les marais de Saint-Gond, la plus grande tourbière de Champagne-Ardenne, la présence de l'œillet superbe est trahie par son odeur prononcée et très agréable bien avant de découvrir ses grandes fleurs roses. C'est un des symboles de ces marais qu'il faut absolument conserver.



25 à 40 cm

Œillet facile à reconnaître grâce à son odeur agréable et ses pétales très découpés.



RRR

Espèce rare en France, présente en Champagne-Ardenne uniquement dans les marais de Saint-Gond (9 stations).



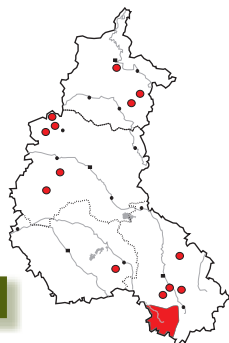
En bordure de marais, dans les prairies à molinie sur marnes humides en hiver et s'asséchant en été.



Espèce menacée par de multiples atteintes (drainage, pompage, comblement, mise en culture...) et par le boisement spontané en l'absence de pâturage.



Une station est protégée par la réserve naturelle régionale de Reuves (marais de Saint-Gond).



R

Espèce en forte régression en plaine française, présente en Champagne-Ardenne surtout sur le Plateau de Langres.



Bas-marais alcalins, au niveau des suintements et des mouillères.



Espèce sensible à l'assèchement et au boisement spontané, moins menacée localement grâce à la protection de bon nombre de ses stations.



La plupart des stations est protégée par l'arrêté de protection de biotope des marais du Plateau de Langres.

LINAIGRETTE À FEUILLES LARGES

Eriophorum latifolium
Cypéracées



mai-juillet



Photo Alain CHIFFAUT

Elle se distingue de la linaigrette à feuilles étroites par les pédoncules des épis qui accrochent au toucher et par la section triangulaire de sa tige et du sommet de ses feuilles.

Les plumets cotonneux sont une image caractéristique des zones tourbeuses. Ceux de la linaigrette à feuilles larges égaient encore bien les marais alcalins du Plateau de Langres, mais il en va autrement dans les tourbières de la Marne où elle était signalée assez commune en 1884.



20 à 40 cm

GESSE DES MARAIS

Lathyrus palustris

Fabacées (= Papilionacées = Légumineuses)

 juin-août



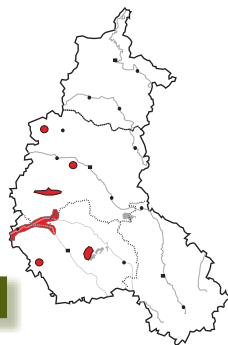
Photo Alain CHIFFAUT

La gesse des marais a perdu la moitié de ses localités en une vingtaine d'années. La régression de ses biotopes se poursuit encore aujourd'hui avec une agriculture consommatrice en eau et en espace, des exploitations de granulats et des peupleraies qui mitent les marais résiduels.



30 à 150 cm

La gesse a des nervures parallèles, celle des marais a des vrilles, 4 à 10 folioles et des fleurs pourpre-bleuâtre.



RR

Espèce continentale rare en France, présente dans notre région en Champagne crayeuse et en Champagne humide.



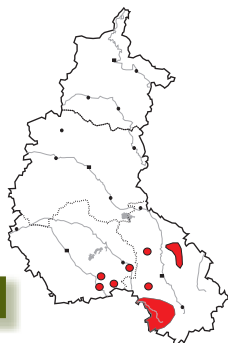
Marais et tourbières alcalines, prairies très humides.



Espèce menacée par de multiples atteintes (drainage, pompage des nappes, ouverture de gravières, plantation de peupliers...) et par le boisement spontané.



Une station est protégée par l'arrêté de protection de biotope du marais de Villemaur-sur-Vanne (10).



R

Espèce sub-montagnarde.
La sous-espèce *lusitanicum*
présente ses principales localités
de la plaine française
sur le Plateau de Langres.



Lisières des marais alcalins
et rives des ruisseaux,
marais à grandes herbes.



Espèce menacée dans ses stations
de bords de ruisseaux et de
marais à grandes herbes
(recalibrage, entretien drastique).



Certaines des stations sont
protégées par l'arrêté de protection
de biotope des marais du Plateau
de Langres.

ACONIT CASQUE-DE-JUPITER

Aconitum napellus subsp. *lusitanicum*
(= *A. neomontanum* = *A. pyramidale*)

Renonculacées



juillet-octobre



Photo Vincent GILLET

*Cet aconit peut être
confondu avec des
hybrides horticoles
naturalisés mais il s'en
distingue par ses
pédicelles floraux
rugueux à poilus (loupe).*

Postées en sentinelles
à l'orée des marais, les
grandes grappes de fleurs
au profil de guerrier grec
casqué semblent
menacer les intrus.
N'oublions pas que
l'aconit contient un des
poisons les plus violents,
utilisé autrefois pour
empoisonner les loups
et actuellement encore
employé par la
pharmacopée.



50 à 170 cm

CHOIN FERRUGINEUX

Schoenus ferrugineus

Cypéracées



mai-juillet



Photo Alain CHIFFAUT

Voici une égarée du Nord-Est de l'Europe qui a trouvé refuge dans les marais du Plateau de Langres, connu pour son climat rude et sa flore à affinité montagnarde. La protection de la plupart de ces marais, enchâssés dans leur écrin forestier, garantit le maintien de l'espèce.



10 à 30 cm

Petite bractée ne dépassant pas l'inflorescence à quelques épillets ; à l'état végétatif, ne pas confondre avec la laïche de Davall qui a des feuilles à section triangulaire et avec les formes jeunes du choin noirâtre.



RR

Espèce des Préalpes, du Jura et du Plateau de Langres (Sud de la Haute-Marne et Nord de la Côte d'Or), en aire disjointe en France.



Bas-marais de pente alcalins et tufeux, au niveau des suintements.



Espèce sensible à l'assèchement, mais peu menacée localement grâce à la protection de bon nombre de ses stations.



Plusieurs stations sont protégées par l'arrêt de protection de biotope des marais du Plateau de Langres.



RRR

Espèce rare en France et très localisée dans la région, presque exclusivement sur le Plateau de Langres où il reste très menacé.



Bas-marais alcalins, prairies à molinie.



Espèce au bord de l'extinction dans nos vallées à cause de l'intensification agricole (engrais, mise en culture, pâturage intensif) et de la plantation de peupliers.



SÉNEÇON À FEUILLES SPATULÉES

Senecio helenitis

Astéracées (= Composées)



mai-juin



Photo Yves MARAIN

Les groupes de fleurs (capitules) disposés comme une ombelle et les feuilles blanches à la face inférieure constituent de bons critères de détermination.

Le séneçon à feuilles spatulées est une plante fragile.

Disparu des Ardennes et sans doute de la Marne, il subsiste surtout au voisinage de quelques marais du Plateau de Langres qu'il n'est pas exagéré de regarder comme de véritables sanctuaires pour de nombreuses espèces en danger.



20 à 60 cm

GRASSETTE COMMUNE

Pinguicula vulgaris

Lentibulariacées



mai-juillet



Photo Lionel KUTA

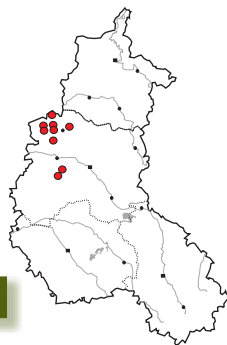
Cette grasette s'est raréfiée au point de disparaître de Champagne crayeuse où elle n'était pas rare voici un siècle et demi.

Elle utilise la technique de l'attrape-mouches : ses feuilles collantes dissolvent les parties molles des insectes capturés afin d'en absorber les substances nutritives.



5 à 15 cm

Avec son aspect de petit plantain à feuilles grasses et sans nervure visible, la confusion est impossible.



RR

Espèce rare en plaine française et localisée dans le Tertiaire parisien pour notre région.



Tourbières et marais alcalins, sur des plages de sol nu.



Espèce en forte régression menacée par les diverses atteintes aux zones humides et par un développement naturel du couvert végétal.





RRR

Espèce de l'Ouest et du Midi, très rare en France, en limite d'aire en Champagne-Ardenne (1 station en Haute-Marne à Colmier-le-Haut).



Tourbières et marais alcalins.



Espèce vulnérable (1 station).



La station est protégée par l'arrêté de protection de biotope du marais de Colmier-le-Haut.



10 à 25 cm

SPIRANTHE D'ÉTÉ

Spiranthes aestivalis

Orchidacées



août



Photo Vincent GILLET

Cette petite orchidée à fleurs blanches disposées en spirale se distingue de la spiranthe d'automne par sa tige feuillée.

Signalée dans une quinzaine de localités il y a un siècle, cette orchidée semblait disparue. Elle a été retrouvée récemment dans une de ses stations haut-marnaises. Cette redécouverte, si passionnante soit-elle, ne peut faire oublier l'érosion de notre patrimoine naturel, très difficile à reconstituer.

SWERTIE PÉRENNE

Swertia perennis

Gentianacées



août-octobre



Photo Gérard BLONDEAU

Comme plusieurs de ses congénères montagnards, la swertie apprécie les conditions micro-climatiques des marais de fonds de vallons du Plateau de Langres où s'accumule l'air froid et humide. Ces caractères défavorables aux cultures et aux plantations expliquent la bonne conservation de ces milieux.



15 à 50 cm

Les fleurs sont violet clair ponctué finement de violet foncé ; ses feuilles basales sont larges et pétiolées comme celles du plantain.



RR

Espèce montagnarde des Alpes calcaires, du Jura et du Plateau de Langres (Sud de la Haute-Marne et Nord de la Côte d'Or).



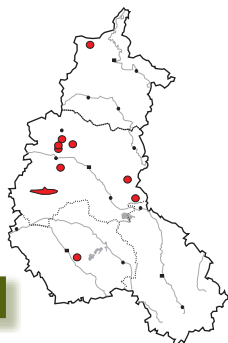
Bas-marais de pente alcalins au sol imprégné de dépôt de tuf.



Espèce sensible à l'assèchement, mais localement peu menacée grâce à la protection de bon nombre de ses stations ; les éventuelles modifications hydrauliques des bassins versants lui seraient néfastes.



Plusieurs stations sont protégées par l'arrêté de protection de biotope des marais du Plateau de Langres.



RR

Espèce rare en plaine française, localisée surtout dans le Tertiaire parisien et la Champagne crayeuse (marais de Saint-Gond principalement).



Mares, ruisseaux, fossés des tourbières et des marais, plus rarement étangs.



Espèce en régression, menacée par les diverses atteintes aux zones humides.



5 à 10 cm (plus long sous l'eau)

RUBANIER NAIN

Sparganium natans (= *S. minimum*)

Sparganiacées



juin-août



Photo Vincent GILLET

Rubanier à épi non ramifié et à feuilles plates (non triangulaires), le plus souvent flottantes.

Les rubaniers affectionnent les eaux à courant lent des ruisseaux et fossés. Le rubanier nain recherche ces conditions dans les tourbières alcalines, ce qui limite sa distribution. Ses plus importantes populations se situent dans les marais de Saint-Gond.

MOURON DÉLICAT

Anagallis tenella

Primulacées



mai-août



Photo Vincent GILLET

La carte de répartition du mouron délicat, plante strictement dépendante des hivers doux, révèle les limites d'influence du climat atlantique en Champagne-Ardenne, de même que la localisation des derniers marais du Tertiaire parisien.



5 à 15 cm

Petite plante rampante à fleurs roses et délicates et à feuilles rondes, opposées et rougeâtres.



RR

Espèce atlantique, en limite orientale dans la région, localisée dans la région de Reims (et autrefois aux environs de Troyes).



Tourbières et bas-marais alcalins (dans notre région), sur la tourbe nue et la mousse.



Espèce menacée par les altérations diverses des zones humides.





RR

RRR

Espèces rares en plaine française, très localisées dans la région.

Le rossolis à feuilles longues ne possède plus qu'une station dans la Marne (10 autrefois).

Le rossolis intermédiaire en présente 2 dans l'Ardenne primaire (10 autrefois).

Le rossolis à feuilles rondes : 13 dans l'Ardenne primaire, 2 dans la Marne et 1 dans l'Aube (27 autrefois).

ROSSOLIS À FEUILLES RONDES

Drosera rotundifolia

Droséracées

 juillet-août



Photo Lionel KUTA

La rossolis à feuilles rondes se distingue facilement des deux autres par la forme de ses feuilles.



Espèces vulnérables, en forte régression, menacées par les diverses atteintes aux zones tourbeuses (drainage, plantations de résineux), par la cueillette et par un développement naturel du couvert végétal.



Une station de rossolis à feuilles rondes est située dans la réserve biologique domaniale des Hauts-Buttés (08).



5 à 20 cm
selon l'espèce

Ces plantes carnivores compensent la pauvreté du sol tourbeux en se nourrissant d'insectes, parfois de grande taille. Les poils glanduleux des feuilles se rabattent sur la proie et sécrètent une substance voisine de la pepsine de l'estomac. Les propriétés efficaces des rossolis contre les maladies respiratoires en font des plantes convoitées par les laboratoires qui doivent solliciter des autorisations de prélèvements ou, de plus en plus, les cultiver.

ROSSOLIS INTERMÉDIAIRE

Drosera intermedia



Photo Elisabeth GAILLARD

La rossolis intermédiaire a une petite taille et des feuilles de forme ovale.



Rossolis à feuilles longues :
tourbières alcalines.

Rossolis intermédiaire :
plages de tourbe nue dans les
tourbières et landes acides.

Rossolis à feuilles rondes :
tapis de sphaignes gorgées d'eau,
petits fossés dans les tourbières
acides.

ROSSOLIS À FEUILLES LONGUES

Drosera longifolia



Photo Gérard BLONDEAU

La rossolis à feuilles longues présente une taille plus grande (10 à 20 cm) et les feuilles les plus allongées.

